

Traverse RD 974

Thuilley aux Groseilles



Opération qualitative
menée sur l'ensemble du village
mise en sécurité des usagers

Maitrise d'ouvrage :
Commune de Thuilley aux Groseilles
D. SACHOT - Maire de 1995 à 2001

Maitrise d'oeuvre :
N. DEPOUTOT - Architecte E.N.S.A.I.S.
DDE de Toul

Chronologie :
1996 pré-études réslisée par DDE de Toul
1997 études
1° phase: travaux enfouissement réseaux aérien - mai 1998
2° phase: travaux - février 1999 traitement de surface aménagement
3° phase: travaux sur le pont - 2000
Fin chantier - octobre 2001

Nature des travaux :
Aménagement de la RD 974
Calibrage voie
Traitement des usoirs
Stationnement
Enfouissement des réseaux
Eclairage public

Principaux matériaux :
Enrobé noir
Béton désactivé
Balises en granit
Pavé en granit
Rambarde béton blanc
Traverses pin autoclavé

Végétation :
Erables
Spirées blancs, iris, glycines

Coût de l'opération - T.T.C. :
Total travaux - 601 364 Euros

Subventions :
Département : 48%
Etat : 20%

Surface approximative : 2662 m²

Prix au m² : 226 Euros /m²

Amélioration du cadre de vie et de la sécurité

La commune de Thuilley aux Groseilles est traversée par le RD 974. Cette traverse se caractérise par un site étroit et étiré. Le trafic important de cette voie résulte d'activités locales ainsi que de l'attractivité résidentielle des villages alentours. La largeur importante de la route, la linéarité du parcours dans la première partie de la traversée expliquent en partie la vitesse excessive des automobilistes.



Principe d'aménagement

Le projet devait intégrer une phase consistant à enfouir les réseaux aériens. Les objectifs principaux étaient :
-un abaissement de la vitesse
-une mise en valeur du territoire de la commune et des édifices majeurs
-une maîtrise du stationnement
-Donner à chaque usager sa place dans l'espace urbain.



I e p r o j e t r é a l i s é

le projet propose un traitement des espaces par séquences:

ENTREE du village matérialisée par la mise en place d'un îlot central.

Sur les bas côtés de la route sont disposées des bornes végétales qui viennent cadrer la vue et marquer l'entrée du village.

SEQUENCE VERTE

La chaussée rétrécie permet de réaliser un traitement paysager sur les côtés: mise en place d'une bande verte qui s'intercale entre trottoir et chaussée où s'implantent des bornes végétales, qui jalonnent le parcours et créent un événement dynamique, perceptible depuis la route.

PARTIE URBAINE VILLAGE

Un traitement au sol marque les différents usages: le stationnement par un enrobé noir, différents du traitement zone sortie de véhicules ou zones neutralisée (terrace café), un béton désactivé pour le reste du trottoir réservé aux piétons traité suivants différents coloris.

PLACE DE LA MAIRIE mise en relation avec la cour de la mairie par un nouvel espace où sont implantés un abri bus et des mâts supports de drapeaux.

TRAITEMENT ABORDS SALLE POLYVALENTE

Afin de marquer un premier plan végétal continu, des arbres sont plantés et une rambarde est installée : elle est composée d'éléments préfabriqués en béton blanc reliées par des traverses en pin autoclavé.

Le traitement de l'éclairage est adapté aux différents usages.



C o n s t a t a p r è s r é a l i s a t i o n

L'aménagement paysager a permis une requalification de la traversée du village.

L'aménagement conserve l'identité de la commune et forme un ensemble cohérent avec le tissu existant.



remerciements à : M.C. MERSCH, à N. DEPOUTOT,
pour leur aimable collaboration
réalisation: L. ROSSIGNOL
C.A.U.E. 54: - mars 2003